

15 & 22 MARS 2020 : ÉLECTIONS MUNICIPALES À MONTIGNY

Tout ce qu'il faut savoir

→ Mesures de précaution suite à l'apparition du Coronavirus COVID-19

Avec l'apparition du Coronavirus COVID-19 des mesures de précaution sont à respecter lors des élections municipales qui se dérouleront les **dimanches 15 et 22 mars**.

En premier lieu, les « mesures barrières » seront rappelées à tous, à savoir ne pas se serrer la main, éviter les embrassades, se laver les mains très régulièrement, tousser ou éternuer dans son coude, utiliser des mouchoirs à usage unique. A cette fin, des solutions hydro-alcooliques et du savon désinfectant seront disponibles dans chaque lieu de vote. Des gants et des masques seront également fournis, toutefois leur usage devra se faire avec discernement pour ne pas créer un climat anxieux.

En second lieu, la gestion des files d'attente et l'aménagement des tables de vote se fera avec l'objectif de limiter les situations de promiscuité prolongée en préservant une distance d'un mètre entre les personnes.

Un affichage sera mis en place pour rappeler plus en détail ces différentes consignes. Bien entendu, la Ville s'adaptera aux directives complémentaires qui pourraient être prises.

→ 6 centres de vote à Montigny, et 20 bureaux de vote au total :

- 1) Salle Pougine : 19, rue Pougine ~ 3 bureaux de vote
- 2) Espace Europa : 73, rue de Pont-à-Mousson ~ 2 bureaux de vote
- 3) Ecole primaire Cressot : 4, rue Cressot ~ 4 bureaux de vote
- 4) Ecole maternelle Les Marronniers : 80 bis, rue Saint Ladre ~ 4 bureaux de vote
- 5) Ecole primaire Marc Sangnier : 24, rue du Docteur Bardot ~ 5 bureaux de vote
- 6) Ecole maternelle Saint Exupéry : 34, allée Saint Exupéry ~ 2 bureaux de vote

Les **bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h** sans interruption.

N'oubliez pas d'**apporter une pièce d'identité le jour du scrutin**, comme par exemple votre carte d'identité / passeport / permis de conduire / carte vitale avec photo...

→ Vous ne savez pas où aller voter ?

- Dès à présent : vous pouvez vous adresser au service élection de la mairie (**03 87 55 74 05**) qui vous indiquera le numéro de votre bureau de vote ou consulter le **site web** : <https://www.service-public.fr/> pour connaître votre bureau de vote ou vérifier votre inscription sur liste électorale
- Le jour du scrutin : téléphonez au bureau centralisateur à Pougine - 03 87 66 39 68

Contact presse

Emilien CUNAT
03.87.55.74.25
emilien.cunat@montigny-les-metz.fr